

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 9 novembre 2009 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Tous les membres du conseil et le maire ont été assermentés avant au bureau de la présidente d'Élection.

PRESENTS: Maire Donald Badger

Conseillers: #1 Lisa Merovitz,
 #2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer, #4 Frank Simms,
 #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que
 l'inspecteur municipal Charles Brunelle
 la Directrice-générale Carrol Kralik.

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
4.	AFFAIRES DE LA REUNION PRECEDENTE
5.	VISITEURS
6.	URBANISME
6.1	-Date pour l'assemblée publique de consultation
6.2	-Avis de motion afin d'amender le règlement de zonage concernant l'usage des carrières dans certaines zones
7.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
8.	CORRESPONDANCE
8.1	-Au Diapason, poinsettias, boîte de 8, \$15.00 l'unité
8.2	-Centraide Richelieu-Yamaska, <<IMAGIN'AGIR>>
8.3	-FQM activités élus automne-hiver 2009
8.4	-Loisir et Sport Montérégie nous invite à ORGANISER UNE ACTIVITÉ dans
8.5	le cadre de la 12 ième édition Rendez-vous de la francophonie
8.6	-Formation aux élus municipaux, Me. Francis
8.7	-RLB demande de l'aide financière
8.8	-Plan triennal de répartition Commission scolaire Val des Cerfs
8.9	-Invitation à la soirée bénéfiques des Sentiers de L'Estrie
8.10	-Tour des Arts, demande d'appui financier \$250.00
8.11	-Conférence web, FQM -Courriel de M. Drolet concernant les services d'ambulance
9.	ADMINISTRATION
9.1/2	-Nomination d'un maire suppléant et représentant à la MRC
9.3.	-Fixation des dates pour les séances ordinaires 2010
9.4	-Dépôt de rapport financier finissant le 30.09.09
9.5	-Dépôt des indicateurs de gestion 2008
9.8	-Date pour l'adoption du budget 2010
10.	INCENDIE
10.1	-Rapport pour le mois d'octobre 2009
10.2	-Un compte-rendu des visites de prévention pour la municipalité de Bolton-Ouest en 2009
10.3	-Demande de réviser une facture pour une fausse alarme d'incendie
11.	CHEMINS
11.1	-Renouvellement de l'entente avec Saint-Étienne-de-Bolton concernant
11.2	l'entretien d'été & d'hiver sur des chemins de la Tour et Summit
11.3	-Résolution concernant la subvention de \$7,500.00 -Rond virage chemin Persons
12.	VISITEURS
13.	VARIA
14.	COMPTES À PAYER

#108-1109

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Simms & résolu à
l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
adopté tel qu'amendé.

#109-1109

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseillère Merovitz & résolu à
l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion
régulière du 28 septembre 2009 soit adopté tel
que rédigé.

5.

VISITEURS

+/- 8 personnes assistaient.

6.

URBANISME

6.1

L'assemblée publique de consultation pour le 1^{er}
projet de règlement #264-2008-09-04 afin de créer
la zone AF-4 autorisant l'usage transport
d'énergie et télécommunication aura lieu le lundi
7 décembre 2009 à 19h00 à l'Hôtel de Ville.

AVIS DE MOTION

a été donné par conseiller Horne qu'à une réunion
subséquente, un règlement sera adopté afin
d'amender le règlement de zonage #264-2008
concernant l'usage des carrières dans certain
zones. Nous disposerons de la lecture dudit
règlement à l'adoption.

7.

#110-1109

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Simms & résolu à
l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur
municipal soit approuvé ainsi que son chèque de
kilométrage au montant de \$106.40 et celui pour
l'inspecteur en voirie au montant de \$267.20.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

#111-1109

Contravention au règlement de zonage #264-2008
relative aux travaux dans un étang, propriété de
M. Pierre Bournival & Mme. Lucie Verrier

ATTENDU QUE suite à une plainte reçue le 5 octobre
2009 au bureau municipal concernant des travaux
dans un étang, l'inspecteur municipal se déplaçait
sur le site;

ATTENDU QUE le propriétaire a été avisé par
l'inspecteur municipal de la contravention et a
été avisé d'arrêter tels travaux;

ATTENDU QU'un autre appel a été reçu des le retour de l'inspecteur municipal à son bureau lui avisant que les travaux continuaient même après l'ordonnance d'arrêter;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseillère
Merovitz
appuyé par conseillère McBrine et
résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de
Bolton-Ouest appui & recommande à l'inspecteur
municipal et au juge d'appliquer l'amende maximale
de \$1,000.00 puisque le propriétaire a continué
des travaux dans l'étang après avoir été informé
qu'il était en contravention du règlement de
zonage #264-2008.

8.

CORRESPONDENCE

8.1

Nous commanderons une boîte de poinsettias de la
Fondation Au Diapason.

8.2

Centraide Richelieu-Yamaska nous a avisé de leur
projet <<IMAGIN'AGIR>>

8.3

Nous avons reçu de la FQM des activités pour
l'automne 2009 et hiver-printemps 2010.

8.4

Le conseil municipal n'est pas intéressé à
organiser une activité dans le cadre de la 12e
édition des Rendez-vous de la Francophonie.

8.5

Me. Elaine Francis organise 2 formations d'une
journée concernant l'organisation municipale pour
des maires et des conseillers. Les samedis, 28
novembre 2009 et 23 janvier 2010. Le coût est de
\$50.00 par personne plus taxes et le repas est en
sus.

#112-1109

Proposé par conseillère Merovitz
appuyé par conseiller Horne et résolu à
l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest
remboursera des conseillers pour les frais sur
réception des pièces justificatives.

8.6

#113-1109

Renaissance Lac Brome - Projet Pacte Rural 2010

ATTENDU QUE Renaissance Lac Brome déposera un
projet dans le cadre du pacte rural 2010;

ATTENDU QUE le projet sera réalisé à l'été 2010 et
que ce projet consiste à réaliser des tests sur la
qualité de l'eau dans des tributaires importants
du Lac Brome et à effectuer également des tests
dans le lac même;

ATTENDU QUE Renaissance Lac Brome demande l'appui financier de la municipalité de Bolton-Ouest ainsi que de la Ville de Lac-Brome;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise une dépense maximale de \$2,550.00 pour le projet proposé par Renaissance Lac Brome afin de procéder à des tests d'eau sur des tributaires du Lac Brome et dans le lac même.

8.7

Conformément à la loi sur l'instruction publique, la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs avise des municipalités de son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013.

8.8

Le maire et les conseillers sont invités à une soirée bénéfiques des Sentiers de l'Estrie qui aura lieu le 27 novembre 2009.

8.9

Le conseil municipal n'est pas intéressé d'appuyer la demande de \$250.00 de la Tour des Arts.

8.10

La FQM organise des conférences Web juridique destinée aux élus, le mercredi 2 décembre 2009, la durée est d'une heure \$50.00 plus les taxes.

8.11

Un courriel adressé au maire Badger a été reçu de M. Jacques Drolet concernant le temps il a pris des ambulanciers à arriver chez lui sur chemin Stukely suite à un accident de sa conjointe. Une copie dudit courriel a été envoyée à M. Robert Bessette, Ambulance Waterloo pour des précisions.

9.

ADMINISTRATION

9.1

#114-1109

Nomination de la mairesse suppléante et la représentante de Bolton-Ouest aux réunions à la MRC de Brome-Missisquoi

Proposé par conseiller Horne appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE la conseillère Lisa Merovitz soit nommée la mairesse-suppléante pour la période du 1^{er} novembre 2008 au 1^{er} novembre 2009 et qu'elle soit nommée la représentante à remplacer Maire Badger à son absence aux réunions de la MRC et que ceci donne le droit de vote à la conseillère Merovitz.

9.2

#115-1109

Fixation de la date et de l'heure de la tenue
d'une séance ordinaire du conseil municipal par
résolution et l'obligation de donner un avis
public pour tout changement de la date, de l'heure
et du lieu des séances

ATTENDU QUE l'article 35 de projet de la loi 82 provincial amende l'article 148 du code municipal;

ATTENDU QUE l'article 35 dudit projet de la loi oblige le conseil municipal d'établir un calendrier des séances régulières indiquant l'heure et la date;

ATTENDU QUE le calendrier doit être approuvé par résolution et avant le début de chaque année;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseillère
Merovitz
appuyé par conseillère McBrine
et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal
de Bolton-Ouest approuve le calendrier 2010 tel
que préparé par la secrétaire-trésorière et QUE
l'heure, le lieu et la date peut être changé par
résolution.

9.4

Le rapport financier pour le 3^{ième} trimestre 2009 a été déposé.

9.5

Le document <Les indicateurs de gestion 2008> a été déposé.

9.6 & 9.7 ont été retiré de l'ordre du jour.

9.8

Nous déposerons le rapport du maire à la réunion régulière du 7 décembre 2009. Nous enverrons une copie à chaque adresse civique dans la municipalité.

Une réunion d'atelier pour le budget 2010 aura lieu mi-décembre 2009.

Nous adopterons le budget 2010 à une réunion spéciale le 11 janvier 2010 à 19h00. La réunion régulière suivra à 19h30.

10.

INCENDIE

10.1

Il y avait 2 interventions dans le mois d'octobre 2009 :

1. Accident mortel sur la Route 243, \$1,980.00
2. Fausse alarme incendie au 429 Brill \$1,840.00

10.2

Un compte-rendu des visites de prévention en 2009 pour la municipalité de Bolton-Ouest a été reçu.

10.3

Nous avons reçu une demande écrite de réviser le montant de la facture pour la fausse alarme incendie au 40 chemin Town Hall le 18 août 2009. La secrétaire-trésorière expliquera que la facture de la municipalité de Bolton-Ouest est préparée selon les coûts dans le rapport du service incendie de la Ville de Lac-Brome et que les taux sont fondés sur le règlement #499 de la Ville de Lac-Brome pour l'année 2009. La facture de la municipalité de Bolton-Ouest est identique aux coûts encourus par la municipalité selon notre entente inter-municipale. Le conseil municipal est désolé qu'il ne peut pas réduire le montant, puisque le montant est celui encouru par la municipalité

11.

CHEMINS

11.1

#116-1109

Entente concernant l'entretien d'été et d'hiver sur les chemins Summit & de la Tour à Saint-Étienne-de-Bolton

ATTENDU QUE l'entente actuelle se termine le 31 décembre 2009;

ATTENDU QU'une résolution est requise par chacune des parties de l'entente afin de la renouveler;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller
Briggs

appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest avise la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton de son intention de renouveler l'entente pour une autre période de 3 ans commençant en janvier 2010.

11.2

#117-1109

Subvention pour les chemins municipaux - \$7,500

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseillère McBrine et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal approuve les dépenses de \$8,449.57 pour les travaux exécutés sur les chemins et joint à la présente copie des pièces justificatives conformément aux exigences du ministère des Transports et QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

11.3

#118-1109

Rond-virage <T-shape> chemin Persons

ATTENDU QU'un rond-virage municipal est nécessaire à la fin du chemin Persons;

ATTENDU QUE les propriétaires d'une parcelle du terrain à la fin de chemin Persons ont marqué 3 coins et sont d'accord à céder le terrain à la municipalité pour un prix de \$500.00;

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest sera responsable pour des coûts suivants :

1. l'emplacement de 4^{ième} borne
2. la description technique
3. l'acte d'acquisition notarié
4. la construction dudit rond-virage

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest mandatera M. Jacques Vallières d'installer le 4^{ième} borne et de préparer la description technique ET mandatera la firme Gallagher, Gagné, notaires de préparer l'acte d'acquisition.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Simms appuyé par conseillère Merovitz et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest autorise de payer le montant de \$500.00 sur réception de la description technique pour l'acquisition du terrain ET autorise le maire et la secrétaire-trésorière de signer l'acte notarié.

13.

VARIA

13.1

#119-1109

Entente inter-municipale avec la municipalité de Bolton-Ouest et la Ville de Lac-Brome relative aux activités de loisirs et des cours offerts à la Ville de Lac-Brome

ATTENDU QU'il sera dans l'intérêt des deux municipalités de conclure une entente inter-municipale relative aux activités de loisirs/cours;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseillère McBrine et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest avise le maire de la Ville de Lac Brome, M. Gilles Decelles, que la municipalité de Bolton-Ouest désire négocier une entente et QUE la conseillère Lisa Merovitz est nommé la représentante de Bolton-Ouest dans ledit dossier.

13.2

La MRC et le CLD organisent trois réunions d'informations à l'intention des maires et conseillers particulièrement pour les nouveaux élus:

Jeudi, 26 novembre 2009 à 19h30

Lundi, 30 novembre 2009 à 19h30

Mercredi, 2 décembre 2009 à 19h30

13.3

Après des événements récents, nous devons revisiter le dossier Premier Répondants à Bolton-Ouest.

14.

COMPTES A PAYER

9 novembre 2009

Solde à la banque le 30.09.09	\$ 298,751.55
Dépenses octobre 2009	170,417.88
Dépôts octobre 2009	139,911.62
Solde à la banque le 31.10.09	\$ 268,245.29 +
GIC \$463,219.91 + GIC \$25,966.36	(fonds de parcs & terrain de jeux)

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois d'octobre/novembre 2009 au montant de \$81,186.79 (voir liste ci-jointe)

#120-1109

Paielement des comptes

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseiller Tuer & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois d'octobre/novembre 2009 au montant de \$81,186.79 soient payés.

Proposé par conseillère Merovitz que la réunion se termine à 20h58.

Adopté

Carrol Kralik
Directrice-générale

Donald Badger
Maire

PROCHAINE REUNION RÉGULIERE DU CONSEIL LUNDI
LE 7 DÉCEMBRE 2009 À 19H30.